

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1341 autorisant M. Rossi, chef de l'exploitation du port à retirer la somme de quatre mille cent cinquante-sept francs de la Caisse des Dépôts et Consignations.

n° 1341

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
3 novembre 1953

Numéro JO
n° 14 du 01/12/1953

Date du numéro
1 décembre 1953

TEXTE INTÉGRAL

M. Rossi, chef de l'Exploitation du Port, est autorisé à retirer de la Caisse des Dépôts et Consignations, la somme de quatre mille cent cinquante-sept francs (4.157 fr.). Cette somme représentant le montant d'une caisse de Pocket- Knives, débarquée du s/s « Saint-Essylt » du 31 décembre 1952, suivant connaissance n° 24 de Hambourg du 31 octobre 1952 et lettre justificative, sera remboursée par l'Ingénieur, chef de l'Exploitation du Port, à la State Bank of Ethiopia.